

**REDEVANCES TERRESTRES 2019 (TARIFS en euros TTC)**

## 1 / Redevances d'occupation annuelles

	ELEMENT D'OCCUPATION	TARIF au m <sup>2</sup>
1	TP *	0,70 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,25 €
3	TP + Quai SMPBA	1,50 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	1,75 €
5	Terrasse de restaurants et commerces	7,00 €
6	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	36,00 €

\* avec l'éventuel bâti édifié et entretenu par le titulaire de l'AOT

	ACTIVITES	TARIF
7	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,15%
8	Transformateur EDF	500 €
9	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 700 €
10	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	7 500 €

## 2 / Redevances outillage

	ELEMENT D'OUTILLAGE	TARIF
11	Portique/Potence entenus par le SMPBA	675 €/an
12	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA	13,50 €/m <sup>2</sup> bassin/an
13	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	100€/an/entreprise/port
14	Cale de mise à l'eau de Canal (pour navire > 30 m)	20 000 € par mise à l'eau
15	Aire de carénage SMPBA	10 €/j d'utilisation
16	Bassin à flot	12 000 €/an
17	Stockage de marchandises et assimilées sur zone de sécurité publique SMPBA	1 € /m <sup>2</sup> occupé par jour